

Ma contribution à l'enquête publique concernant l'étude du transfert de l'aéroport « Nantes Atlantique » sur la commune de Notre Dame des Landes

Je ne reviendrais pas sur tous les arguments développés par les opposants au projet mais je tiens à préciser que je suis très souvent en accord avec ce qui figure dans le recueil « Un autre développement pour l'Ouest » édité par Solidarités Ecologie du canton de La Chapelle sur Erdre.

Je pense que les porteurs du projet, se sentant investis d'une mission qu'ils doivent considérer comme capitale n'ont pas du tout envie qu'on leur enlève « leur projet ». Cette envie légitime peut leur faire négliger l'importance de bien des points négatifs et oublier la fragilité de la thèse d'accélération de la fréquentation de l'aéroport.

D'oublier aussi de considérer que les constructeurs s'attachent à réaliser de plus gros porteurs pour augmenter la capacité voyageurs donc diminuer le nombre de rotations.

Qu'ils gardent en mémoire l'époque pas si lointaine où, pour justifier la construction de centrales nucléaires « on » nous avait affirmé que les consommations électriques futures nécessitaient un certain nombre de centrales qui, aujourd'hui s'avèrent en surnombre. Des constructions « très onéreuses » et inutiles, un gaspi important du budget de la France.

La formule de délestage du site de Nantes Atlantique vers Saint Nazaire est la thèse la plus raisonnable, la moins contraignante.

Les porteurs du projet actuel auraient, là-aussi, un beau challenge sans risquer de se voir, dans quelques années, accuser d'avoir seulement répondu à leur désir de gloire et non à la réalité du terrain.

Depuis quelques mois, les habitants de Grandchamp des Fontaines et des communes environnantes voient leurs territoires survolés tantôt par une petite formation d'hélicoptères lourds à basse altitude, tantôt par un avion gros porteur en régime moteur réduit, tantôt par des avions militaires de type chasseurs, quand ce n'est pas comme le 7 février 2003 vers 14 heures par un avion de style « awacs », en altitude basse et régime moteur faible, à deux reprises, dans le même axe, une fois à droite du clocher, une fois à gauche.

Tests ? Repérages ?

Nous lisons dans la presse régionale les réactions des riverains à ce projet, mais nous lisons aussi les inquiétudes de commune un peu plus éloignées comme La Baule, dont certains élus s'inquiètent des nuisances qu'ils pourraient subir de par l'implantation d'un nouvel aéroport à Notre Dame des Landes. Cela peut-il étonner quelqu'un de voir réagir ceux qui, eux, seront à la verticale des vols départs et arrivées ?

Aucune décision n'est encore prise ! ?

Oui mais, si l'aéroport ne se fait pas... sur le site réservé, que faire ?

La FRANCE, au niveau carcéral n'est pas en queue de peloton mais est loin de la première place parmi les pays dits « civilisés ».

La prison de Nantes-Centre Ville mérite une remise à niveau nous dit-on, voire une reconstruction. Cela fait des années qu'elle est reconnue comme « délicate ».

Combien va-t-on investir pour améliorer ou remplacer la structure actuelle ?

N'est-il pas temps d'offrir au personnel pénitenciaire des conditions de travail satisfaisante ?

N'est-il pas temps de rendre plus humaine la gestion des personnes incarcérées ?

N'est-il pas temps de séparer enfin les personnes qui purgent quelques semaines de détention pour des délits mineurs de dangereux récidivistes ?

Ne pouvons nous faire preuve de notre avancée humaine en créant la « prison la plus équitable » ?

Nous avons un site dont la superficie peut permettre la création d'une réalisation d'avant garde.

Des ateliers de production efficaces pourraient se trouver intégrés.

Des zones de préparation à la réinsertion créées dans le site pour permettre, avec un système pénitenciaire bis, de gérer les détenus en voie de libération.

Et tout ce que nos décideurs, habilités à créer et gérer ce type de réalisation, peuvent déjà mettre en place au vu de l'expérience acquise.

Un autre problème que les municipalités ont énormément de mal à résoudre, c'est l'implantation de zones de stationnement réservées aux gens du voyage. Pourquoi ne pas envisager car, là encore il y a énormément de possibilités, sans créer un ghetto, de réaliser des petites structures d'accueil dont chacune pourrait dépendre et être gérée par chaque commune de la CCEG et, pour respecter chacun, d'établir une participation des utilisateurs sur les prestations qui leurs seraient proposées : Eau, électricité, sanitaires, enlèvement des ordures ménagères etc...

Mais, je ne suis pas décideur, seulement désireux de faire connaître ma vision des choses.